

ACTES
de la Conférence nationale
et
du 13° colloque de l'AQPC

Les collèges, une voie essentielle de développement

L'alternance travail-études! Pourquoi tout mélanger?

par

Pierre DUCHAÎNE, coordonnateur des programmes d'alternance travail-études Hubert FORTIN, coordonnateur du Service aux individus Collège de Limoilou

Association québécoise de pédagogie collégiale



Cégep de Chicoutimi



Atelier JP2.13

Fédération des cégeps



#### Conférence nationale 1993

(13e colloque annuel de l'Association Québécoise de Pédagogie Collégiale du 1er au 4 juin 1993)

## L'ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES! POURQUOI TOUT MÉLANGER? PAR PIERRE DUCHAÎNE ET HUBERT FORTIN. COLLÈGE DE LIMOILOU

### **PRÉSENTATION**

Nous voulons introduire cet atelier en vous faisant part de notre réflexion sur l'intérêt d'implanter dans nos collèges la formule d'Alternance travail-études (A.T.É.) pour nos programmes de formation professionnelle.

Notre connaissance du milieu collégial, notre expérience de trois années en alternance travail-études au Collège de Limoilou, notre implication au sein de l'Association canadienne de l'enseignement coopératif (A.C.D.E.C.) et nos échanges avec divers partenaires engagés dans l'A.T.É. serviront de base à cette réflexion.

Après avoir défini brièvement ce qu'est l'A.T.É. et avoir retracé les grandes lignes du développement de cette formule au Canada, nous nous interrogerons sur la pertinence de l'implanter maintenant dans nos collèges. Nous traiterons également de la problématique d'un rapprochement collège-entreprise avec les problèmes qu'il suscite mais aussi l'intérêt qu'il comporte. Nous terminerons notre exposé en soulignant quetques éléments de prospective touchant l'A.T.É. comme accélérateur de changements dans nos collèges.

## I- L'ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES AU CANADA

Alors qu'en France on parle d'"Enseignement en alternance" et qu'en Angleterre on utilise l'expression "Sandwich course", le Canada et le Québec retiennent plutôt la formule d'"Enseignement coopératif", une expression d'origine américaine (Cooperative education) qui entend souligner le fait que ces programmes de formation sont réalisés en coopération avec le monde du travail. Plus

récemment, au Québec, les collèges ont adopté le terme "Alternance travail-études" ou tout simplement "A.T.É.".

Ces expressions qui varient selon l'endroit où l'on se trouve recouvrent, à toutes fins pratiques, une réalité semblable. Dans tous les cas, nous parlons d'une méthode de formation professionnelle dans laquelle des sessions de formation scolaire alternent avec des sessions de travail rémunéré pertinent à la carrière envisagée.

En A.T.É., une collaboration s'installe entre deux partenaires: l'institution d'enseignement et l'entreprise, chacun se reconnaissant et reconnaissant à l'autre un rôle important dans la formation professionnelle. Il y a donc, à la base de l'enseignement coopératif, une reconnaissance de l'entreprise comme lieu de formation.

Issu du sens pratique des britanniques qui lui donnèrent en 1903 le nom "sandwich" à cause de l'alternance entre la théorie et la pratique qu'implique cette méthode, le régime coopératif s'est implanté au Canada en 1957, à l'Université de Waterloo en Ontario; de 72 étudiants en 1957, l'inscription au régime coopératif y est passée à plus de 10,000 aujourd'hui.

Au Québec, c'est à l'Université de Sherbrooke que revient l'honneur d'avoir développé en premier l'enseignement coopératif. Implanté en 1966, l'enseignement coopératif y a connu un essor remarquable au point où il est devenu l'image de marque de l'Université de Sherbrooke. En 1974, l'École de technologie supérieure (E.T.S.) emboîte le pas derrière l'Université de Sherbrooke en mettant sur pied son premier programme de formation en A.T.É.

Au niveau collégial, après une courte expérience au Collège de l'Outaouais il y a une dizaine d'années, l'A.T.É. a refait surface en 1991 dans 4 collèges: le Collège de l'Outaouais, le Collège de Valleyfield, le Collège de St-Jérôme et le Collège de Limoilou. Le support financier d'Emploi et Immigration Canada pour l'implantation de l'A.T.É. a servi de bougie d'allumage à cette renaissance et explique un développement rapide dans les collèges du Québec où, après trois ans, on retrouve l'A.T.É. dans 23 programmes dispensés par 18 collèges différents.

Au Collège de Limoilou, trois spécialités professionnelles sont actuellement touchées par l'A.T.É.: l'informatique, la mécanique du bâtiment et les techniques administratives, option finance. De plus, en 1993-94, nous prévoyons implanter la formule d'A.T.É. en technique de génie mécanique.

# II- L'ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES, PLUS QU'UNE MODE?

Mais pourquoi les collèges devraient-ils développer l'A.T.É. maintenant, trente-cinq ans après les universités? Lorsqu'un gouvernement priorise un dossier comme celui de l'Alternance travail-études en mettant des fonds à la disposition des institutions d'enseignement pour les inciter à s'y impliquer et lorsqu'en trois ans, la moitié des collèges s'engagent dans un tel dossier, n'y a-t-il pas lieu de se demander s'il s'agit là d'une nouvelle mode qui durera le temps des budgets?

Car nous avons connu en éducation, ces dernières années, des formules revêtant, sous plus d'un aspect, un grand intérêt et qui, récupérées par les gouvernements, sont devenues très à la mode; que l'on pense, par exemple, à la formation sur mesure dont la consécration comme mode n'a pas toujours été très positive. Car une fois l'argent sur la table, un grand nombre d'institutions se sont subitement découvert une vocation pour la formation sur mesure, y trouvant une excellente occasion d'affaires: chacune a réalisé tout à coup qu'elle en faisait depuis longtemps, sans même le savoir.

Tout est alors devenu formation sur mesure et la formation sur mesure est la solution à tout.

- "Vous désirez que votre cours commence à 19h00 plutôt qu'à 19h30?"
- "Il n'y a pas de problème, on peut le faire car la formation sur mesure nous le permet."
- "Il vous manque un cours de français pour obtenir votre D.E.C.?"
- "On va vous le donner sur mesure."

Cet exemple, à peine caricaturé, montre comment, dans le temps de le dire, la mode peut récupérer un concept des plus intéressants, le vider de son contenu, lui donner une valeur de panacée universelle et finir rapidement par l'abandonner, habituellement au moment où les fonds sont épuisés.

Il est vrai que l'Alternance travail-études n'échappe pas complètement à la mode, mais nous sommes convaincus que les collèges qui, comme nous, s'y sont engagés résolument, sauront dépasser l'engouement actuel et mettre en place les conditions nécessaires au développement et au maintien à long terme de la formule A.T.É.

Malgré les difficultés rencontrées dans la mise en place de l'A.T.É. au Collège de Limoilou, nous reconnaissons, à plusieurs indices, les signes d'un développement durable. Qu'il suffise de mentionner l'adhésion à la formule de la direction du Collège (directeur général, comité de régie et conseil d'administration) et l'ouverture des enseignants à expérimenter cette formule (appui des départements concernés, de la commission pédagogique et du syndicat des enseignants et des enseignantes). Mais, il faut souligner surtout l'enthousiasme d'enseignants et d'enseignantes qui interviennent auprès d'élèves en A.T.É. et qui témoignent à la fois du dynamisme de ces élèves, de leur motivation et de leur capacité à intégrer la formation théorique et la pratique professionnelle.

Plus globalement, l'arrivée de l'A.T.É. dans les collèges s'inscrit dans un contexte plus large d'une

réflexion sur le développement de la formation professionnelle au Québec. De l'avis de plusieurs, le nécessaire rehaussement de la compétence de notre main-d'oeuvre passe par une réforme de la formation professionnelle qui rapproche davantage l'école et l'entreprise.

Pour v arriver, il faut développer une vision décompartimentée de la formation. Nous devons cesser de voir la formation fondamentale comme une obligatoire mise à l'écart de l'activité humaine. Car, en envisageant la formation et le travail comme deux activités qui se succèdent dans le temps sans interagir l'une sur l'autre (on se forme d'abord, on travaille ensuite), on sacrifie toute la richesse de l'interrelation entre la formation et le travail. systémique L'adoption d'une approche développement de la personne nous oblige à mettre le travail au coeur de la formation comme elle incite les entreprises à maintenir la formation comme partie intégrante de l'activité professionnelle.

C'est dans cette même foulée d'une décompartimentation de la formation qu'est mise de l'avant l'approche programme, une approche qui oblige les différents spécialistes à sortir de leur discipline et à se mettre en contact avec les autres spécialités de façon à traiter la richesse des relations entre les diverses disciplines au sein d'un programme.

C'est aussi une vision systémique de la formation professionnelle qui a conduit à la mise en valeur d'un développement de programmes par compétences. Cette approche, par la mise en relation entre les compétences exigées à l'emploi et la formation professionnelle permettant de développer ces compétences, fait ressortir de façon claire une finalité de la formation professionnelle: la préparation au marché du travail.

En développant l'A.T.É. dans nos collèges, nous nous situons à l'intérieur de cette tendance qui juge nécessaire, pour revitaliser la formation professionnelle, que nous opérions un rapprochement avec les entreprises qui emploient les techniciens que nous formons.

### III- L'ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES, U N E O C C A S I O N D E RAPPROCHEMENT?

Comme condition préalable à ce rapprochement, il nous faut reconnaître que la formation n'est pas la propriété exclusive des écoles et que, dans une certaine mesure, les entreprises sont compétentes pour avoir droit au chapître de la formation.

Nous devons prendre conscience que l'intérêt des élèves passe par l'abolition de nos chasses bien gardées. Car s'il est vrai que nous avons bâti une école capable de dispenser une formation académique de qualité, nous nous devons d'admettre aussi que nous avons développé une école malheureusement trop souvent coupée de la réalité.

Sous le couvert d'un objectif, par ailleurs tout à fait louable, de dispenser à nos jeunes une formation fondamentale forte qui leur permette de s'ajuster sans trop de difficulté au monde en mutation constante auquel ils appartiennent, nous avons brisé le lien qui faisait de la formation une préparation à entrer sur le marché du travail.

Nous obtenons ainsi trop souvent des jeunes démotivés, fréquentant l'école sans savoir pourquoi et qu'on incite à se complaire dans l'étude de concepts plus ou moins abstraits et dans la résolution de problèmes fabriqués de toute pièce. Malgré cela, on se surprend encore d'un fort taux d'échecs et d'abandons.

Notre courte expérience en Alternance travail-études nous permet déjà d'entrevoir l'effet sur un élève de son envoi en stage après huit mois de formation dans sa spécialité. Il suffit pour s'en rendre compte de constater le sérieux avec lequel il prépare ses entrevues pour l'embauche, la fébrilité des derniers moments avant son départ pour le travail et l'enthousiasme de ses premières semaines de stage pour être convaincu que l'élève qui nous reviendra après quatre mois de stage sera un élève transformé.

Et il ne faut pas une longue expérience de l'enseignement pour savoir que l'élève motivé, celui qui a le goût d'apprendre, qui en connaît l'importance et qui sait où il veut aller, est placé dans une situation idéale pour acquérir des connaissances et réussir des apprentissages.

De plus, le contact avec l'entreprise permet à l'élève d'assurer plus largement son développement personnel en réalisant que la performance académique, si bien mesurée à l'école, ne peut être considérée comme un gage absolu de succès professionnel. L'efficacité au travail, la capacité de travailler en équipe et la facilité dans les relations interpersonnelles sont autant de caractéristiques essentielles au bon fonctionnement en société. Préalablement à cela, il faudrait aussi parler de l'aptitude à se faire reconnaître et à vendre ses services à l'intérieur d'un processus d'engagement.

Mais il n'y a pas que l'élève qui tire profit d'un rapprochement école-entreprise. L'entreprise ellemême a tout avantage à mieux connaître l'école, à en identifier les capacités comme les limites et aussi, à se placer en position de l'influencer.

J'ai vécu, il y a quelques années, une expérience enrichissante à ce sujet. Dans le cadre de la revision des programmes collégiaux dans le domaine de la construction, j'ai, à quelques reprises, animé des tables regroupant des employeurs oeuvrant dans ce secteur.

Deux choses m'ont frappé particulièrement. D'une part, la diversité des entreprises qui embauchent des techniciens en mécanique du bâtiment: entrepreneurs généraux, entrepreneurs spécialisés, manufacturiers, firmes de professionnels (architectes, ingénieurs...), grandes entreprises, institutions publiques, commerces d'équipement... et d'autre part l'intérêt pour l'entreprise d'influencer les programmes de formation.

Chaque employeur se plaint, à sa façon, que le diplômé collégial n'est pas prêt lorsqu'il arrive dans l'entreprise: on s'attendrait qu'il soit déjà un vendeur aguerri, un surveillant de chantier expérimenté ou un

technicien d'entretien efficace.

Un contact plus étroit avec le collège permet aux entreprises de cerner l'irréalisme de leurs attentes: le technicien, même bien formé, ne sera jamais préparé directement à un travail dans telle ou telle entreprise. L'initiation et l'intégration du nouvel employé à l'entreprise demeureront toujours la responsabilité de l'entreprise.

Par contre, seule l'entreprise peut nous dire, par exemple, jusqu'à quel point, malgré l'implantation du système métrique, la maîtrise du système anglais continue à revêtir une grande importance pour le futur technicien, compte tenu qu'il devra, pendant encore plusieurs années, entretenir des équipements calibrés dans le système anglais.

Si on est porté à regretter que la formation technique soit devenue une chasse gardée des écoles, il faut, du même souffle, déplorer que l'entreprise québécoise s'en remette trop facilement aux pouvoirs publics pour assurer aux futurs techniciens une formation adéquate.

Car jusqu'à maintenant, les programmes de formation en entreprise n'ont-ils pas été, dans bien des cas, l'occasion pour l'entreprise d'obtenir, sous le couvert de la formation, une subvention supplémentaire de l'Etat? Ce qui primait trop souvent, au moment pour l'entreprise d'accepter une subvention pour assurer la formation de ses employés, c'était la préoccupation que ce ne soit pas trop compliqué et qu'on lui laisse les mains libres, une fois la subvention obtenue.

Sans vouloir enlever aux établissements leur rôle primordial dans la formation professionnelle, nous croyons qu'il est temps que l'entreprise québécoise s'y implique véritablement. La formule d'Alternance travail-études lui offre, à cet égard, une occasion unique. On peut y voir une menace pour la formation fondamentale des jeunes ou un risque d'asservissement de l'école à l'entreprise mais on peut aussi l'aborder comme un défi à relever et une occasion inespérée d'enrichir l'école au contact de la réalité du travail. C'est ce dernier choix que nous

avons fait au Collège de Limoilou.

# IV- L'ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES: UN ACCÉLÉRATEUR DE CHANGEMENTS!

Les cégeps ont dépassé récemment le cap des vingt-cinq ans. Un grand nombre d'entre nous avons grandi et vieilli avec les cégeps de sorte que nous avons un peu de difficulté à réaliser que les cégeps sont devenus une "vieille" institution avec tout ce que cela comporte de difficultés: résistance aux changements, tendance à la bureaucratie, standardisation à outrance...

Certes les cégeps ont acquis, au cours des ans, de précieuses expertises. Ils jouissent maintenant de processus de travail éprouvés, sont dotés d'un personnel expérimenté et compétent et peuvent, sans trop de difficulté, offrir la formation de base à une nombreuse clientèle.

Mais on y a développé une tranquille assurance qui empêche de réaliser jusqu'à quel point la clientèle des cégeps a évolué et les besoins de formation auxquels ils répondent se sont diversifiés.

Quelques données prises au Collège de Limoilou devraient nous aider à prendre conscience de cette évolution.

Un examen sommaire du rapport annuel 1991-92 du Collège de Limoilou nous révèle que la Direction des services aux adultes a rejoint, cette année-là, entre 6000 et 7000 adultes à qui elle a dispensé au-delà de 400,000 heures-élèves de formation.

Par ailleurs, les dernières statistiques fournies par M. Denis Thériault, analyste au Secteur du cheminement scolaire du Collège, nous apprennent qu'à l'automne 1991, 1,141 (19%) des 5,979 élèves du secteur dit "régulier" sont âgés de 22 ans et plus et, par conséquent, ont dépassé l'âge "normal" du cégépien. Ce pourcentage atteint 32,6% au secteur professionnel où il dépasse les 40% en soins infirmiers (43,3%). Si on inclut le programme de recyclage d'infirmières auxiliaires dispensé au

secteur régulier, le pourcentage d'adultes (22 ans et plus) inscrits en soins infirmiers atteint 51,5%.

Les données compilées deux ans auparavant, à la session d'automne 1989, faisaient état d'un pourcentage de 17,5% de la clientèle âgée de 22 ans et plus; à la même session, au secteur professionnel, 31% de la clientèle avait au moins 22 ans.

Il en résulte qu'au Collège de Limoilou, au secteur régulier, une forte proportion de la clientèle est adulte, particulièrement dans les programmes professionnels et que cette clientèle a plutôt tendance à augmenter, les chiffres disponibles faisant étant d'une croissance de 1,5% en 2 ans.

Malgré leur caractère fragmentaire, ces quelques chiffres démontrent qu'en vingt-cinq ans, les besoins de formation au Québec ont évolué et que les collèges ont été amenés à développer des réponses à ces besoins. L'ajustement à ces nouveaux besoins s'est fait à deux niveaux. D'une part, les Services d'éducation des adultes ont connu un développement phénoménal et ont mis sur pied diverses formules aptes à satisfaire ces besoins. D'autre part, une partie de la clientèle adulte s'est adaptée aux systèmes existants et s'est fondue en "jeunes", phénomène que l'on commence à peine à percevoir.

Mais il reste une transformation majeure à faire pour que nos collèges répondent adéquatement aux besoins d'aujourd'hui, c'est d'assouplir les systèmes de base des collèges afin qu'ils correspondent davantage aux réalités d'aujourd'hui.

Il ne faut pas se le cacher: après 25 ans, il y a, dans nos collèges, un certain nombre de réalités administratives qui paraissent intouchables. En voici quelques-unes:

- Une année collégiale comporte deux sessions, la session d'automne et la session d'hiver, chacune comptant quatre-vingt-deux jours
- Un arrêt de 4 semaines est nécessaire entre

la session d'automne et la session d'hiver. Les activités de formation cessent à la mimai pour ne reprendre qu'à la mi-août; les enseignants et les enseignantes ne dispensent pas de formation durant cette période.

- En conséquence, l'accès au D.E.C. se fait par un passage obligé de deux ans (secteur général) ou trois ans (secteur professionnel) au cégep.
- L'admission au Collège se fait à travers un processus assez rigide par lequel une demande d'admission doit être acheminée au S.R.A.Q. six mois avant le début de l'année scolaire.

On doit convenir que ce cadre qui a subi l'épreuve du temps convient bien à une clientèle homogène, issue du secteur secondaire, qui poursuit sa formation de base. C'était, il y a 25 ans, la totalité de la clientèle des collèges et, à cet égard, le moule qui a été produit était adéquat.

Mais aujourd'hui, alors que la clientèle des cégeps. tant au secteur régulier qu'au secteur des adultes, s'est diversifiée, n'y a-t-il pas lieu de briser ce moule unique et de transformer nos collèges en développant diverses formules de formation beaucoup plus souples et davantage aptes à répondre aux besoins et aux attentes de la clientèle. Pourquoi faut-il obliger l'adulte qui veut se recycler ou le décrocheur qui décide de raccrocher à se fondre dans le modèle unique conçu exclusivement en fonction de la clientèle jeune? Pourquoi faut-il, au moment où nos collèges sont engorgés et où l'on doit même refuser de la clientèle, continuer, à toutes fins pratiques, à fermer les collèges quatre mois par année? N'y a-t-il pas là un frein majeur à l'efficience?

L'avenir des collèges passe par une transformation majeure de ses systèmes de façon à prendre en compte l'évolution de notre société. Les usines, pour demeurer compétitives, sont amenées à transformer leurs chaînes de montage afin de personnaliser leurs produits; les entreprises de service, pour survivre, doivent personnaliser leur

service à la clientèle. De la même façon, les collèges, pour s'adapter au monde d'aujourd'hui, doivent assouplir leurs modes de fonctionnement et développer des formes diversifiées de réponses aux besoins de leur clientèle.

A cet égard, l'A.T.É. constitue une formule privilégiée qui permet, à une petite échelle, d'expérimenter des changements que, tôt ou tard, il faudra envisager et en ce sens, l'A.T.É. devrait être vue comme un accélérateur de changements. Considérée sous cet angle, l'A.T.É. devient une formule facilitatrice grâce à laquelle il est possible, pour un cégep, d'introduire des changements nécessaires de façon progressive et de s'ajuster à ces changements avant de les adopter sur une base plus large.

L'implantation de la formule d'A.T.É. dans un collège bouscule inévitablement certaines pratiques. Au départ, la tentation est forte de vouloir adapter la formule aux systèmes existants: on pourrait par exemple placer tous les stages l'été; chaque élève en A.T.É. serait alors considéré comme tout autre élève et il n'y aurait pas nécessité de former des groupes homogènes... On disposerait ainsi des problèmes d'élaboration des tâches d'enseignants, de choix de maquettes du programme, de procédures d'admission des élèves, de préparation des horaires...

Mais on réalise vite qu'il faut résister à cette tentation, sinon on fait face à une contradiction majeure: alors que d'un côté, on essaie de mettre en place une formule qui se démarque et acquiert sa propre personnalité, de l'autre, on fait tout pour la normaliser, la diluer dans le modèle de fonctionnement existant.

On n'a donc pas le choix: il faut envisager certains changements, mème si au premier abord ça apparaît comme une menace: le statu quo est tellement plus sécurisant. Mais le changement doit être envisagé d'abord comme une source de stimulation, une occasion d'enrichissement.

Il serait illusoire de s'attendre, dans un collège qui compte au-delà de 700 employés, qu'il n'y ait aucune poche de résistance au changement que

constitue l'implantation de l'A.T.É. C'est un phénomène normal avec lequel il faut composer. Mais assez rapidement, à mesure que l'on apprivoise le changement, les résistances tombent: la confrontation avec des élèves qui ont acquis une expérience professionnelle permet de pousser beaucoup plus loin les réflexions et les échanges, la constitution de groupes homogènes contribue à développer, chez les élèves. un sentiment d'appartenance au groupe et favorise l'entraide, les contacts avec le milieu de travail permettent un meilleur arrimage de la formation avec le monde du travail, le partage de la tâche entre les enseignants. même l'été, s'avère moins difficile qu'on ne l'appréhendait...

Mais il y a un changement plus fondamental qu'un collège impliqué en A.T.É. doit envisager, c'est l'adoption d'un nouveau point de vue face aux stages. Il faut en effet reconnaître qu'un stage de quatre mois en entreprise, supervisé par un responsable au sein de l'entreprise, puisse faire partie intégrante d'un programme de formation, même si des crédits n'y sont pas rattachés.

L'adhésion à cette perspective est essentielle pour le succès même de la formation en Alternance travail-études. En effet, l'élève qui revient d'un stage de quatre mois a à la fois consolidé des connaissances théoriques apprises précédemment et fait des apprentissages qu'il devra confirmer au cours des semaines de formation théorique qui L'enseignant, s'il veut optimiser les suivent. périodes de formation en classe, n'a pas le choix de tenir compte de cette réalité. Il doit prévoir que avec de l'élève reviendra nouveaux questionnements, ne prendra pas tout pour acquis, voudra faire des liens avec les connaissances vues en classe et son expérience de travail, en un mot, qu'il sera souvent dérangeant.

On peut donc espérer que l'enseignement en Alternance travail-études aura, à la longue, une influence bénéfique sur l'enseignement régulier qu'il viendra enrichir et questionner.

Mais il y a lieu de croire également que l'A.T.É.

amènera l'entreprise à modifier son point de vue sur la formation professionnelle en abandonnant une attitude encore trop fréquente de dépendance totale vis-à-vis l'Etat et en reconnaissant la nécessité qu'elle s'implique pour éliminer la compartimentation école-entreprise, source d'incompréhension et d'insatisfaction.

Cela suppose, de part et d'autre, l'acceptation de s'investir dans des rencontres pour réfléchir sur les modalités de collaboration entre les collèges et les entreprises et plus précisément sur les bienfaits à tirer de l'A.T.É.

#### CONCLUSION

L'Alternance travail-études a fait ses preuves depuis vingt-cinq ans au Québec, en milieu universitaire, grâce surtout à l'investissement de l'Université de Sherbrooke dans des programmes d'enseignement coopératif.

Les collèges ont maintenant l'opportunité de s'investir dans cette formule avec l'appui des gouvernements fédéral et provincial. Il faut souhaiter que, d'une occasion d'affaires, les collèges passent rapidement à un véritable choix institutionnel en faveur de cette formule. Pour ce, ils doivent en percevoir tout le potentiel révolutionnaire et faire leur choix en sachant à l'avance qu'il sera dérangeant, mais aussi source de revitalisation.

Quant à nos gouvernements, il est à souhaiter que leur support à l'implantation de la formule d'Alternance travail-études dans les collèges évolue vers un appui à plus long terme de façon à ce que les collèges jouissent des ressources nécessaires pour poursuivre leur action dans ce secteur.

C'est à ce prix que l'Alternance travail-études pourra être autre chose qu'une mode, mais bien un mariage de raison pour l'école et l'entreprise.